

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°82-2024-084

PUBLIÉ LE 17 JUIN 2024

Sommaire

Direction Départementale des Finances Publiques /	
82-2024-06-17-00001 - Fermeture-CDFIP-Montauban-1er-au-4Juillet24 (1	
page)	Page 3
Préfecture de Tarn-et-Garonne / Bureau des Élections et de la	
Règlementation Générale	
82-2024-06-16-00001 - Arrêté préfectoral modifiant les bureaux de vote	
désignés pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 (7 pages)	Page 5
Préfecture de Tarn-et-Garonne / Direction de la Citoyenneté et de la Légalité	
82-2024-06-14-00004 - Arrêté préfectoral du 14 juin 2024 ?? portant mise en	
place d une commission de propagande pour les élections législatives	
??des 30 juin et 7 juillet 2024 (3 pages)	Page 13

Direction Départementale des Finances Publiques

82-2024-06-17-00001

Fermeture-CDFIP-Montauban-1er-au-4Juillet24



Liberté Égalité Fraternité



Direction départementale des Finances publiques de Tarn-et-Garonne 5/7 allées de Mortarieu – CS 70770 82037 MONTAUBAN CEDEX

Arrêté relatif au régime d'ouverture au public

des services de la direction départementale des Finances publiques de Tarn-et-Garonne

Le directeur départemental des Finances publiques de Tarn-et-Garonne

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 avril 2023 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des Finances publiques de Tarn-et-Garonne.

ARRÊTE:

Article 1er:

Les services suivants seront fermés à titre exceptionnel du 1er au 4 juillet 2024 inclus :

- le Service Impôts des Particuliers (SIP);
- le Service Impôts des Entreprises (SIE);
- le Pôle Recouvrement Spécialisé (PRS);
- le Pôle Unifié de Contrôle (PUC);
- le Pôle de Contrôle Revenus Patrimoine (PCRP).

Article 2:

Les documents destinés à ces services, cité administrative Forestié à Montauban, reçus les jours où ces services ne sont pas ouverts physiquement au public sont traités dans les mêmes conditions que les jours d'ouverture au public.

Article 3:

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1er.

Fait à Montauban, le 17 juin 2024

Par délégation du Préfet, Le directeur départemental des Finances publiques de Tarn-et-Garonne

"signé"

Jean-Michel POUX.

Préfecture de Tarn-et-Garonne

82-2024-06-16-00001

Arrêté préfectoral modifiant les bureaux de vote désignés pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024



Liberté Égalité Fraternité

> **DIRECTION de la citoyenneté et de la légalité** Bureau des élections et de la réglementation générale

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n°

modifiant les bureaux de vote désignés pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

> Le préfet de Tarn-et-Garonne, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral, et notamment son article R40 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 82-2023-10-02-00001 du 2 octobre 2023 désignant les bureaux de vote pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 82-2024-01-12-00001 du 12 janvier 2024 modifiant les bureaux de vote désignés pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 82-2024-02-20-00001 du 20 février 2024 modifiant les bureaux de vote désignés pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 82-2024-05-06-00004 du 06 mai 2024 modifiant les bureaux de vote désignés pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 82-2024-05-24-00001 du 24 mai 2024 modifiant les bureaux de vote désignés pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;

CONSIDERANT le changement d'adresse des bureaux de vote de plusieurs communes du département dans le cadre des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ;

SUR proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne,

ARRÊTE

<u>Article 1er</u>: La liste des bureaux de vote annexée à l'arrêté préfectoral du 02 octobre 2023, désignant les bureaux de vote pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, est remplacée par la liste annexée au présent arrêté.

<u>Article 2</u>: La secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Montauban, le 16 juin 2024

Pour le préfet, La secrétaire générale

Edwige DARRACQ

Préfecture de Tarn-et-Garonne - 2 Allée de l'Empereur - BP 10779 – 82013 MONTAUBAN CEDEX

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil disponibles sur le site : http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr

Tél. 05 63 22 82 00 Fax 05 63 93 33 79

Mél : prefecture@tarn-et-garonne.gouv.fr

INSEE commune	commune	n° BV	bureau de vote	Adresses	Périmètres (annexes consultables en préfecture
001	ALBEFEUILLE LAGARDE	0001	salle des fêtes	rue de la Mairie	
002	ALBIAS		Salle omnisports	place de l'hôtel de ville	48 - 12 12 12 12 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
002	ALBIAS		the state of the s	place de l'hôtel de ville	voir annexe 1
002	the second secon		Salle omnisports		
	ANGEVILLE		salle des fêtes	3 chemin du Moulin	
004	ASQUES	the second second	mairie	4 route de Lavit	
005	AUCAMVILLE	0001	salle des fêtes	Avenue de Toulouse	grading.
006	AUTERIVE	0001	mairie	Le bourg	
007	AUTY	0001	salle du conseil municipal	2 place de la mairie	
800	AUVILLAR		salle des fêtes	17 route de Castel	
009	BALIGNAC		mairie	Le Bourg	
010	BARDIGUES		salle des associations	1 rue de Mareil	
011	BARRY D'ISLEMADE		mairie	1 place du 8 mai 1945	
011	BARRY DISLEMADE	0001	I have been a second and the second	1 place dd o mai 1343	
012	BARTHES (LES)	0001	salle du conseil municipal de la mairie	52 chemin des Ecoliers	
013	BEAUMONT DE LOMAGNE	0001	Beaumont Bastide : salle des fêtes	Place Jean Moulin	
013	BEAUMONT DE LOMAGNE	0002	Beaumont Nord : salle des fêtes	Place Jean Moulin	voir annexe 2
013	BEAUMONT DE LOMAGNE	0003	Beaumont Sud : salle des fêtes	Place Jean Moulin	
014	BEAUPUY	0001	salle des fêtes	Le Bourg	
015	BELBEZE		salle Alain Bach	7 rue Bellevue	
016	BELVEZE	*****	mairie	30 route de Pechbertier	
017	BESSENS	www.minima.com	salle des fêtes Gaston Miquel	rue Georges Brassens	
018	BIOULE		cantine scolaire	3 rue de la mairie	
019	BOUDOU		mairie	310 Chemin de Ronde	
020	BOUILLAC		mairie	1 rue de la mairie	
021	BOULOC-EN-QUERCY	0001	mairie	1 Place de la Mairie	
022	BOURG DE VISA	0001	mairie	1 route de Moissac	
023	BOURRET	0001	groupe scolaire	21 chemin des communaux	
024	BRASSAC	0001	mairie	30 place de la Mairie	
025	BRESSOLS	0001	salle polyvalente	route de Lavaur	
025	BRESSOLS		salle polyvalente	route de Lavaur	voir annexes 3
025	BRESSOLS		salle polyvalente	route de Lavaur	et 3 bis
026					
020	BRUNIQUEL	0001	salle des fêtes	201 route Georges Gandil	e
027	CAMPSAS	0001	Salle des mariages (annexe mairie)	Chemin de Ronde	voir annexe 4
027	CAMPSAS	0002	Salle du conseil municipal (annexe mairie)	Chemin de Ronde	Control of the Contro
028	CANALS	0001	salle de réunion attenante à l'école	rue des Ecoles	
029	CASTANET		mairie	Le Village	
030	CASTELFERRUS		mairie	1 place de la Mairie	
031	CASTELMAYRAN	0001	Foyer Rural Socioculturel	Rue Malbec	
032	CASTELSAGRAT	0001	mairie	Rue de l'Echauguette	
033	CASTELSARRASIN	0001	salle Jean Moulin	avenue Jean Moulin	
033	CASTELSARRASIN	0002	salle Jean Moulin	avenue Jean Moulin	
033	CASTELSARRASIN		salle Jean Moulin	avenue Jean Moulin	
033	CASTELSARRASIN		salle Jean Moulin	avenue Jean Moulin	voir annexe 5
033	CASTELSARRASIN		salle Jean Moulin	avenue Jean Moulin	. 5.1 0.11000
033				avenue Jean Moulin	
	CASTELSARRASIN		salle Jean Moulin		
033	CASTELSARRASIN		salle Jean Moulin	avenue Jean Moulin	
034	CASTERA BOUZET		salle de réunion de la mairie	Le bourg	
035	CAUMONT		salle des fêtes	1 place de la mairie	
036	CAUSE (LE)		mairie	1 place Basile Cassaignau	
037	CAUSSADE	0001	espace Bonnaïs	12 rue de la solidarité	
037	CAUSSADE		espace Bonnaïs	12 rue de la solidarité	
037	CAUSSADE		espace Bonnaïs	12 rue de la solidarité	voir annexe 6
037	CAUSSADE		espace Bonnaïs	12 rue de la solidarité	
037	CAUSSADE			12 rue de la solidarité	
			espace Bonnaïs	zone artisanale Chirou	
038	CAYLUS		salle des fêtes		
039	CAYRAC		mairie	22 Chemin de Belhaygue	
040	CAYRIECH		salle des fêtes	2 rue du Lavoir	
041	CAZALS	0001		Le Bourg	

Annexe de l'arrêté préfectoral du 16 juin 2024 modifiant les bureaux de vote désignés pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

INSEE commune	commune	n° BV	bureau de vote	Adresses	Périmètres (annexes consultables en préfecture
042	CAZES MONDENARD	0001	salle de la mairie	place de l'hôtel de ville	11111
043	COMBEROUGER		salle communale	Le bourg	-1
044	CORBARIEU		mairie	16 rue Jean Jaurès	
045				4 rue de l'Église	
	CORDES TOLOSANNES	0001	salle de la Médiathèque		
046	COUTURES		salle des fêtes	75 rue de la mairie	
047	CUMONT		salle des fêtes	Le Bourg	
048	DIEUPENTALE	0001	salle des fêtes	Centre bourg	
049	DONZAC	0001	salle des aînés	Allée de la liberté	
050	DUNES	0001	salle du complexe pôle sud-ouest	9 chemin de la Sabatière	
051	DURFORT LACAPELETTE	0001	salle du conseil de la mairie	96 rue de la mairie	
052	ESCATALENS	0001	salle des fêtes	15 faubourg Saint-Joseph	
053	ESCAZEAUX	0001	salle du conseil de la mairie	1 place de la mairie	10
054		0.0000000000000000000000000000000000000		19 rue du Barry	
	ESPALAIS		école		
055	ESPARSAC	4-4-0	salle de réunion de la mairie	Village	
056	ESPINAS	0001	salle Clef des champs	Le Bourg	
057	FABAS	0001	maisons des associations – l'Oustal	chemin du bois	
058	FAJOLLES	0001	ancienne salle de classe	131 rue de la Mairie	
059	FAUDOAS	0001	salle des fêtes	31 rue Saint-Laurent	
060	FAUROUX	0001	salle des fêtes	au bourg	
061	FENEYROLS	The state of the state of	mairie	Le Goutal	
062	FINHAN		salle polyvalente	Rue du four	
063	A PARTICIPATION OF THE PROPERTY OF THE PARTICIPATION OF THE PARTICIPATIO	0001	salle des aînés (n°9)	Place du 19 mars 1962	
064	GARGANVILLAR	Francisco, Santa di Santa	4		
- Alliania	GARIES	-	mairie	Le Bourg	
065	GASQUES	0001	mairie	47 place du vieux puits	
066	GENEBRIERES	0001	mairie	223, VC 1 de Genebrières, Le Bourg	
067	GENSAC	0001	salle des fêtes	Le Bourg	
068	GIMAT	0001	mairie	Lieu-dit « Loumo »	
069	GINALS		mairie	Lardaillé	
070	GLATENS		mairie	Village	
071	GOAS	******	mairie		
072				Le bourg	
	GOLFECH		mairie	6 place du Padouen	
073	GOUDOURVILLE	0001	mairie	Le bourg	
074	GRAMONT	0001	salle des fêtes (annexe de la mairie)	Au Village	
075	GRISOLLES	0001	salles annexes de la mairie	4 avenue de la République	
075	GRISOLLES	0002	salles annexes de la mairie	4 avenue de la République	voir annexe
075	GRISOLLES	0003	salles annexes de la mairie	4 avenue de la République	
076	HONOR DE COS (L')		mairie	35 chemin du four	voir annexes
076	HONOR DE COS (L')		salle des fêtes de Loubéjac	131 chemin de Biscardel	et 9 bis
077	LABARTHE		salle du conseil municipal	680 route de Labarthe	0.000
078		The State of	salle du conseil municipal salle des fêtes	Name and the same	
	LABASTIDE DE PENNE LABASTIDE SAINT		salle des fetes ancienne mairie	Saint Martin place de l'hôtel de ville	
079	PIERRE LABASTIDE SAINT		foyer 3ème âge Aristide Belloc	253 rue de l'Occitanie	voir annexe 1
079 .	PIERRE LABASTIDE SAINT		foyer rural	Esplanade de l'Armistice	voir annexe 1
079	PIERRE				_
080	LABASTIDE DU TEMPLE	0001	salle polyvalente	Chemin de Sainte-Livrade	
081	LABOURGADE	0001	salle des fêtes	7 rue de la Tuilerie	
082	LACAPELLE LIVRON	0001	mairie	Le bourg	
083	LACHAPELLE	0001	mairie	Le bourg	
084	LACOUR DE VISA		mairie	14 rue de la Mairie	
085	LACOURT ST PIERRE		mairie	35 rue de la mairie	
086	LAFITTE		mairie		
				1 place Gimone	
087	LAFRANCAISE	0001	salle de la mairie	Place de la République	_
087	LAFRANCAISE		bureau de Lunei – école Jean Baylet	9 grand rue de Lunel	voir annexe
087	LAFRANCAISE	0003	salle de la mairie	Place de la République	
088	LAGUEPIE	0001	salle des fêtes	2 rue de la mairie	
089	LAMAGISTERE		salle des fêtes	Place du 14 juillet	a contra ferror a contra de el mante. Como como como que persona

Les bureaux de vote soulignés sont les bureaux centralisateurs de canton

INSEE commune	commune	n° BV	bureau de vote	Adresses	Périmètres (annexes consultables en préfecture)
090	LAMOTHE CAPDEVILLE	0001	salle des fêtes	1 route de Cos	
091	LAMOTHE CUMONT			Le Bourg	
092			The second secon	A SECURE AND ADDRESS OF THE PARTY OF THE PAR	
	LAPENCHE		salle des fêtes	75 route de Belfort	
093	LARRAZET	0001	salle du foyer rural	Place Jean Moulin	
094	LAUZERTE	0001	salle des fêtes	1 chemin de Ruppé	
095	LAVAURETTE	0001	mairie	Le Bourg	
096	LAVILLEDIEU DU TEMPLE	0001	salle des fêtes	Place de l'Avenir	voir annexes
096	LAVILLEDIEU DU TEMPLE	0002	salle des fêtes	Place de l'Avenir	12 et 12 bis
097	LAVIT DE LOMAGNE	0001	Sous-Sol Mairie	Boulevard des Amoureux	
098	LEOJAC BELLEGARDE	0001	salle annexe à la mairie	56 lotissement "Les Vergnous"	
099	LIZAC	0001	mairie	3 Rue de la Mairie	
100	LOZE	0001	salle associative (bâtiment de la mairie)	Le bourg	
101	MAI ALICE	0001		Avenue du Oueray	
102	MANSONVILLE		salle polyvalente salle des fêtes	Avenue du Quercy 30 rue de la mairie	
103	MARIGNAC		salle des fêtes	Le bourg	
104	MARSAC	A CALL STREET, SALES	salle des fêtes	Le village	
105	MAS GRENIER		mairie	Le bourg	
106	MAUBEC		salle de la mairie	le Bourg	-
107	MAUMUSSON		salle des fêtes	Le Bourg	
108	MEAUZAC	0001	salle des fêtes	53 route de Montech	
109	MERLES	0001	salle de la mairie	Le bourg	
110	MIRABEL	0001	salle du conseil municipal (mairie)		
111	MIRAMONT DE QUERCY		mairie	83 rue de la mairie	
112	MOISSAC		salle Confluences	18 avenue du Chasselas	
112					
	MOISSAC		salle Confluences	18 avenue du Chasselas 18 avenue du Chasselas	
112	MOISSAC		salle Confluences		
112	MOISSAC		salle Confluences école Montebello	18 avenue du Chasselas	-
112			école de la Mégère (Firmin	1 allée Montebello	voir annexe 1
112	MOISSAC	0005	Bouisset)	3253 route de la mégère	-4
112	MOISSAC	0006	école de Mathaly	2090 route de détours	_
112	MOISSAC	0007	école de Saint Benoit (Louis Gardes)	10 chemin de l'école de Saint Benoit	
113	MOLIERES	0001	salle de la pyramide	3 Rue de la Mairie	1
114	MONBEQUI	0001	salle des fêtes	Avenue de Toulouse	
115	MONCLAR DE QUERCY		mairie	Place des Capitouls	
116	MONTAGUDET		mairie	Le Bourg	
		-		avenue du Stade	
117	MONTAIGU DE QUERCY	0001	salle communale	avenue uu Stade	THE RESIDENCE OF THE PROPERTY
118	MONTAIN		salle de réunion de la mairie	1 place de la maison commune	
119	MONTALZAT		mairie	1 rue principale	
120	MONTASTRUC	0001	salle des fêtes communale	Côte des Combes	
121	MONTAUBAN	0001	mairie, salle des réceptions	9 rue de l'hôtel de ville	
121	MONTAUBAN		école primaire Marcel Guerret	28 avenue Charles de Gaulle	
121	MONTAUBAN	0 225	gymnase Jean Jaurès	20 avenue Jean Jaurès	
121	MONTAUBAN	0004	gymnase Jean Jaurès	20 avenue Jean Jaurès	=
121	MONTAUBAN	0005	gymnase Jean Jaurès	20 avenue Jean Jaurès	
121	MONTAUBAN	0006	gymnase Michelet	18 rue des Doreurs	
121	MONTAUBAN		gymnase Michelet	18 rue des Doreurs	= j
161			101		-
101	MONTAUBAN		gymnase Olympe de Gouges	672 rue du Ramierou	-
121		0009	gymnase Olympe de Gouges	672 rue du Ramierou	
121	MONTAUBAN				
121 121	MONTAUBAN	0010	gymnase Jean Jaurès	20 avenue Jean Jaurès	_
121		0010	gymnase Jean Jaurès gymnase Jean Jaurès	20 avenue Jean Jaurès 20 avenue Jean Jaurès	
121 121	MONTAUBAN	0010 0011			

INSEE commune	commune	n° BV	bureau de vote	Adresses	Périmètres (annexes consultables en préfecture
121	MONTAUBAN	0014	Ansien cellège, celle de réception	2 rue du collège	en preiecture
121	The state of the s		Ancien collège, salle de réception		Voir annexe 1
121	MONTAUBAN		Salle polyvalente du marché gare Ancien collège – Atelier	3 boulevard Chantilly	voii aintexe
121	MONTAUBAN	0016	pédagogique	allée de l'Empereur	
121	MONTAUBAN	0017	Salle polyvalente du marché gare	3 boulevard Chantilly	13
121	MONTAUBAN	0018	Maison de la Chasse et de la Nature	rue Jean Macé	31
121	MONTAUBAN	0019	ancien collège, salle Pawhuska	2 rue du collège	Te in
121	MONTAUBAN		l'école de Falguières	3300 route de l'Aveyron	
121	MONTAUBAN		l'école de Fonneuve	620 chemin de Faure	
121	MONTAUBAN	0022	centre de formation des apprentis	11 rue Ernest Mercadier	
121	MONTAUBAN		Ecole primaire Georges Lapierre	6 rue Stendhai	
121	MONTAUBAN		école primaire Georges Lapierre	6 rue Stendhal	
121	MONTAUBAN		école primaire Georges Lapierre	6 rue Stendhal	
121	MONTAUBAN		l'école Maternelle de St Martial	3230 route de St Martial	
121	MONTAUBAN	0027	Maison de la Chasse et de la Nature	rue Jean Macé	7
121	MONTAUBAN	0028	gymnase Olympe de Gouges	672 rue du Ramierou	
121	MONTAUBAN		l'école Pierre Gamarra	220 rue Gaston Bonnemort	
121	MONTAUBAN		gymnase Olympe de Gouges	672 rue du Ramierou	
121	MONTAUBAN		salle des fêtes de St Hilaire	chemin de l'église de St Hilaire	
121	MONTAUBAN		Salle polyvalente du marché gare	3 boulevard de Chantilly	
121	MONTAUBAN		l'école du Carreyrat	1964 chemin du Carreyrat	
121	MONTAUBAN		l'école Maternelle de St Martial	3230 route de St Martial	
121	MONTAUBAN		école primaire de Birac		
121	production and the second seco			110 chemin de Fustié	
	MONTAUBAN		Salle polyvalente du marché gare	3 boulevard de Chantilly	-
121	MONTAUBAN	0037	Salle polyválente du marché gare	3 boulevard de Chantilly	
121	MONTAUBAN	0038	l'école Pierre Gamarra	220 rue Gaston Bonnemort	
121	MONTAUBAN	0039	gymnase Michelet	18 rue des Doreurs	**
121	MONTAUBAN	0040	l'école du Fau	4880 route du Fau	*Bureau de vote
121	MONTAUBAN	0041	l'école de Fonneuve	620 chemin de Faure	dérogatoire
121	MONTAUBAN	0042	centre de formation des apprentis	11 rue Ernest Mercadier	rattaché à la
121	MONTAUBAN	0043	salle des fêtes de St Hilaire	chemin de l'église de St Hilaire	circonscription
121	MONTAUBAN	0044	salle poyvalente du marché gare	3 boulevard de Chantilly	législative n'
121	MONTAUBAN	0045	l'école de Falguières	3300 route de l'Aveyron	(Montaubar
121	MONTAUBAN		gymnase Michelet	18 rue des Doreurs	et au canto
121	MONTAUBAN	0047	école maternelle de Saint-Martial	route de St Martial	m°6
121	MONTAUBAN	0048	l'école du Carreyrat	1964 chemin du Carreyrat	(Montauban
121	MONTAUBAN	0049*	l'école de Falguières	3300 route de l'Aveyron	-
122	MONTBARLA		mairie	291 route de Saint Georges	- i
123	MONTBARTIER	0001	espace culturel et sportif : Le foyer	215 place de la Mairie	715.5 1011 1011
123	MONTBARTIER	0002	espace culturel et sportif : Le fover	215 place de la Mairie	voir annexe 2
124	MONTBETON	0001	espace culturel et sportif Jean Bourdette	rue Jean Bourdette	
124	MONTBETON	0002	espace culturel et sportif Jean Bourdette	rue Jean Bourdette	
124	MONTBETON	0003	espace culturel et sportif Jean Bourdette	rue Jean Bourdette	voir annexe 1
124	MONTBETON	0004	espace culturel et sportif Jean Bourdette	rue Jean Bourdette	
125	MONTECH	0001	salle municipale Marcel Delbosc	boulevard Lagal	
125	MONTECH		salle municipale Marcel Delbosc	boulevard Lagal	
125	MONTECH		salle Laurier	18 rue Laurier	voir annexe 1
125	MONTECH	1	salle Laurier	18 rue Laurier	
126	MONTEILS		l'Espace Bon Temps	2 place du Pigeonnier	
127	MONTESQUIEU		salle de conseil – mairie	2544 route de Sainte Thècle	
128	MONTFERMIER	0001	the state of the s	659 Route du Village	
	MONTGAILLARD	************	salle des fêtes	Le Bourg	
129				1 Rue Haute	
129	MONT IOI	0004	mairia		
129 130	MONTJOI MONTPEZAT DE QUERCY	0001	mairie salle polyvalente des Ursulines	Impasse des Ursulines	

INSEE commune	commune	n° BV	bureau de vote	Adresses	Périmètres (annexes consultables en préfecture
133	MOUILLAC	0001	mairie	1 place Michel Lejeaille	en prefecture
134	NEGREPELISSE	0001		23 place nationale	
134	NEGREPELISSE				
134			salle des fêtes	23 place nationale	voir annexes
	NEGREPELISSE		salle des fêtes	23 place nationale	17 et 17 bis
134	NEGREPELISSE		salle des fêtes	23 place nationale	<u> </u>
135	NOHIC			Rue de la Poste)
136	ORGUEIL	0001	salle des fêtes	Chemin des Communaux	
137	PARISOT	0001	salle du conseil municipal	6 rue de la Mairie	
138	PERVILLE	0001	ancienne salle de classe	Le bourg	
139	PIN (LE)	0001	mairie	24 rue du Bourg	
140	PIQUECOS	0001	salle des fêtes	Rue de la Liberté	
141	POMMEVIC	0001	mairie	1 place de la mairie	
142	POMPIGNAN	0001	salle polyvalente	rue Bernard Peyrille	
143	POUPAS	0001	mairie	Le Bourg	
144	PUYCORNET	0001	salle de réunion	46 chemin de Gibiniargues	
145	PUYGAILLARD DE LOMAGNE	0001	mairie	Le Bourg	***************************************
146	PUYGAILLARD DE QUERCY	0001	salle du conseil municipal – mairie	870 route du village	
147	PUYLAGARDE	0001	salle des associations	12 place de la mairie	
148	PUYLAROQUE		mairie	1 Place de la Libération	
149	REALVILLE	0001	salle des fêtes	383 chemin de Château Vieux	
150	REYNIES	0001	salle des fêtes	1 place du souvenir	
151	4			Rue de la Fontaine	
152	ROQUECOR SAINT AIGNAN	0001	salle des fêtes salle du conseil municipal –	13 route de la Palissade	
153	ETHE THE STEEL	0004	mairle	7 rue du Pays de Serres	
	SAINT AMANS DU PECH SAINT AMANS DE PELLAGAL	0001	salle des fêtes salle des fêtes (ancienne école)	Le Bourg	
154 155	SAINT ANTONIN NOBLE	0001	mairie (salle des Congrès)	23 place de la mairie	
156	SAINT ARROUMEX		mairie	17 route de Gayssanes	-
157		1	The second secon		
158	SAINT BEAUZEIL		salle à usages multiples	58A route de Penne Le village	
159	SAINT CIRICE	-	salle des associations	17 rue de l'Église	
1000	SAINT CIRQ		mairie	The second secon	
160	SAINT CLAIR SAINT ETIENNE DE TULMONT	0001	salle du conseil de la mairie	1906 route de Saint-Clair 2 rue des sports	
161	SAINT ETIENNE DE TULMONT	0002	salle des fêtes	2 rue des sports	voir annexe 1
161	SAINT ETIENNE DE	0003	salle des fêtes	2 rue des sports	
161	TULMONT		salle des fêtes		
162	SAINT GEORGES	0001	mairie	Lieu-dit La Pagèse	<u> </u>
163	SAINT JEAN DU BOUZET		mairie	7 route de l'Olivier	1.11.2
164	SAINTE JULIETTE		mairie	Le bourg	
165	SAINT LOUP	0001	petite salle des fêtes	8 place de l'Église	- ACHAMIC TOSHINI (SELEC
166	SAINT MICHEL	0001	mairie	Le Bourg	
	SAINT NAUPHARY	0001	salle de réunion mairie	907 route d'Albi	voir annexe
167	SAINT NAOFTIANT			1	19
167 167	SAINT NAUPHARY	0002	salle de réunion de la salle des fête de Charros	Lieu-dit Charros	19
70.00				Lieu-dit Charros 26 rue de la Mairie	13
167	SAINT NAUPHARY SAINT NAZAIRE DE VALENTANE SAINT NICOLAS DE LA GRAVE	0001	fête de Charros		voir annexe
167 168 169 169	SAINT NAUPHARY SAINT NAZAIRE DE VALENTANE SAINT NICOLAS DE LA GRAVE SAINT NICOLAS DE LA GRAVE	0001	fête de Charros mairie gymnase Jean-Pierre Sieurac gymnase Jean-Pierre Sieurac	26 rue de la Mairie Allées du 50ème Carnaval Allées du 50ème Carnaval	
167 168 169	SAINT NAUPHARY SAINT NAZAIRE DE VALENTANE SAINT NICOLAS DE LA GRAVE SAINT NICOLAS DE LA	0001	fête de Charros mairie gymnase Jean-Pierre Sieurac	26 rue de la Mairie Allées du 50ème Carnaval	voir annexe
167 168 169 169 170	SAINT NAUPHARY SAINT NAZAIRE DE VALENTANE SAINT NICOLAS DE LA GRAVE SAINT NICOLAS DE LA GRAVE	0001	fête de Charros mairie gymnase Jean-Pierre Sieurac gymnase Jean-Pierre Sieurac Salle des mariages salle annexe de la salle	26 rue de la Mairie Allées du 50ème Carnaval Allées du 50ème Carnaval 10 place de l'Église	voir annexe
167 168 169	SAINT NAUPHARY SAINT NAZAIRE DE VALENTANE SAINT NICOLAS DE LA GRAVE SAINT NICOLAS DE LA GRAVE SAINT PAUL D'ESPIS	0001 0001 0002 0001 0001	fête de Charros mairie gymnase Jean-Pierre Sieurac gymnase Jean-Pierre Sieurac Salle des mariages	26 rue de la Mairie Allées du 50ème Carnaval Allées du 50ème Carnaval	voir annexe

INSEE commune	commune	n° BV	bureau de vote	Adresses	Périmètres (annexes consultables en préfecture)
174	SAINT VINCENT D'AUTEJAC	0001	salle des fêtes	Le Bourg	
175	SAINT VINCENT LESPINASSE	0001	mairie	36 place du Bourg	
176	SALVETAT BELMONTET (LA)	0001	salle annexe de la mairie (« Les Estouards »)	69 RD 36 de Monclar à Fronton	
177	SAUVETERRE	0001	mairie	1863 route de Sauveterre	
178	SAVENES	0001	mairie	14 rue de la Mairie	
179	SEPTFONDS	0001	salle des fêtes	place du Général de Gaulle	voir annexe 21
179	SEPTFONDS	0002	salle des fêtes	place du Général de Gaulle	voli annexe 21
180	SERIGNAC	0001	salle des fêtes	Le Bourg	
181	SISTELS	0001	salle de réunion de la mairie	Au Bourg	
182	TOUFFAILLES	0001	mairie	Le Bourg	
183	TREJOULS	0001	mairie	Le Bourg	voir annexe 22
184	VAISSAC	0001	mairie	1 rue du Village	
185	VALEILLES	0001	salle des fêtes	Le Bourg	
186	VALENCE D'AGEN	0001	haile Jean Baylet	Avenue Jean Baylet	voir annexes
186	VALENCE D'AGEN	0002	halle Jean Baylet	Avenue Jean Baylet	
186	VALENCE D'AGEN	0003	halle Jean Baylet	Avenue Jean Baylet	23 et 23 bis
186	VALENCE D'AGEN	0004	halle Jean Baylet	Avenue Jean Baylet	
187	VAREN		salle des fêtes Claude Teil	Bourg	
188	VARENNES	0001	salle des associations - mairie	11 place Pousergues	
189	VAZERAC	0001	salle polyvalente	1 place de la mairie	1
190	VERDUN SUR GARONNE		gymnase	1 rue Louis Pasteur	
190	VERDUN SUR GARONNE	0002	gymnase	1 rue Iouis Pasteur	24
190	VERDUN SUR GARONNE	0003	gymnase	1 rue Louis Pasteur	voir annexe 24
190	VERDUN SUR GARONNE	0004	gymnase	1 rue Louis Pasteur	
191	VERFEIL SUR SEYE	0001	salle des fêtes	Le Bourg	
192	VERLHAC TESCOU	0001	école maternelle (salle de motricité)	57 route de Monclar	
193	VIGUERON	0001	salle associative – mairie	1 rue de la mairie	
194	VILLEBRUMIER	0001	mairie		
195	VILLEMADE	0001	salle du conseil de la mairie	8 rue de la mairie	

Préfecture de Tarn-et-Garonne

82-2024-06-14-00004

Arrêté préfectoral du 14 juin 2024 portant mise en place d une commission de propagande pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024



Liberté Égalité Fraternité

Direction de la citoyenneté et de la légalité Bureau des élections et de la réglementation générale

Arrêté préfectoral n° du 14 juin 2024 portant mise en place d'une commission de propagande pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

> Le préfet de Tarn-et-Garonne, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code électoral, et notamment ses articles L 166, et R 31 à 38;

Vu le décret n° 2019-769 du 24 juillet 2019 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le au décret n°2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu le décret du 22 mars 2023 nommant Monsieur Vincent ROBERTI, préfet de Tarn-et-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2023 donnant délégation de signature à Madame Edwige DARRACQ, secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne ;

Vu la circulaire n° IOMA2415691J du 11 juin 2024 relative à l'organisation des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024 ;

Vu l'ordonnance de la première présidente de la cour d'appel de Toulouse désignant les magistrates chargées de présider la commission de propagande pour le département de Tarn-et-Garonne ;

Vu le message électronique du 14 juin 2024 de Madame Céline GARRIGUES, déléguée territoriale du Groupe La Poste Lot – Tarn-et-Garonne ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne;

Préfecture de Tarn-et-Garonne - 2 Allée de l'Empereur - BP 10779 – 82013 MONTAUBAN CEDEX - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil disponibles sur le site <u>:http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr</u>

Tél. 05 63 22 82 00 Fax 05 63 93 33 79 Mél: prefecture@tarn-etgaronne.gouv.fr

ARRÊTE

<u>Article 1er:</u> Il est institué, dans le département de Tarn-et-Garonne, une commission de propagande pour la campagne des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, dans les deux circonscriptions du département. Celle-ci est composée comme suit :

Président (e) :

Premier tour des élections législatives (30 juin 2024)

Madame Florence PRIVAT, juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de Montauban

Second tour des élections législatives (7 juillet 2024)

Madame Audrey TRAFI, vice-présidente chargée des fonctions de juge de l'application des peines au tribunal judiciaire de Montauban

Premier et second tour des élections législatives

Membres:

En tant que fonctionnaire désignée par le préfet :

Titulaire : Madame Sandrine SOLA, adjointe au chef du bureau des élections et de la réglementation générale à la préfecture de Tarn-et-Garonne

en tant que représentant de l'opérateur chargé de la distribution de la propagande :

Titulaire: Monsieur Sébastien SIERRA

Fonction: Animateur des Opérations Clients (AOC) – direction Branche Services-Courrier-Colis de la plate-forme de préparation et de distribution du courrier (PPDC) Montauban – Établissement les Portes de Montauban-La Poste

Suppléante : Madame Justine BALP

Fonction: Responsable de l'Exploitation et du Service aux Clients (RESC) – direction Branche Services-Courrier-Colis de la plate-forme de préparation et de distribution du courrier (PPDC) Montauban – Établissement les Portes de Montauban-La Poste

- Secrétaire :

Monsieur Lilian BENOIT, chef du bureau des élections et de la réglementation générale à la préfecture de Tarn-et-Garonne

<u>Article 2</u>: Le siège de la commission est à la préfecture de Tarn-et-Garonne – 2, allée de l'Empereur – 82 000 MONTAUBAN.

Page 2|3

<u>Article 3</u>: La commission de propagande est chargée de veiller au bon déroulement de la campagne pour les élections législatives, et en particulier de :

- faire procéder au libellé des enveloppes destinées à l'envoi de la propagande aux électeurs,
- vérifier que les circulaires et les bulletins de vote remis par les candidats sont conformes aux dispositions du code électoral,
- adresser, au plus tard le mercredi 26 juin 2024 pour le premier tour et le jeudi 4 juillet 2024 pour le second tour, à tous les électeurs du département, une circulaire et un bulletin de vote de chaque candidat,
- envoyer dans les mêmes délais, dans chaque mairie du département, les bulletins de vote de chaque candidat en nombre au moins égal à celui des électeurs inscrits.

<u>Article 4</u>: Les candidats ou leurs représentants dûment mandatés, peuvent participer, avec voix consultative, aux travaux de la commission.

<u>Article 5</u>: Les candidats devront faire parvenir à la commission de propagande leurs circulaires et leurs bulletins de vote, en vue de leur envoi aux électeurs et aux mairies, au plus tard :

<u>Pour le 1^{er} tour</u> : le mardi 18 juin 2024 à 18h00

pour le 2nd tour : le mardi 2 juillet 2024 à 18h00

Les candidats devront faire livrer leurs circulaires et leurs bulletins de vote dans ces délais à l'adresse suivante :

Espace Valorem
95 Grand Rue Sapiac
82 000 MONTAUBAN

Les circulaires devront être remis sous forme désencartée.

La commission de propagande n'est pas tenue d'assurer l'envoi des documents remis postérieurement à cette date.

La commission se réunira le mardi 18 juin 2024 à 18h00 pour le premier tour et le mardi 2 juillet 2024 à 18h00.

<u>Article 6</u>: La secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne et la présidente de la commission de propagande sont chargées, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation, La secrétaire générale,

Edwige DARRACQ